

POLITIQUE Assemblée nationale L'accent alsacien « forcé » de Bruno Studer tourne au psychodrame

Hier, le député Bruno Studer a forcé l'accent alsacien pour poser une question au gouvernement, provoquant un début de polémique, en Alsace seulement. « Humour », disent les Marcheurs, « singerie » crient les autres.



Bruno Studer. PHOTO DNA

Psychodrame alsacien à l'Assemblée. Ça pourrait être le titre d'une pièce de théâtre dialectale, avec claquement de portes et quiproquos ; il n'en est rien. L'affaire est bien plus sérieuse, preuve que l'Alsace poursuit sa psychanalyse. Hier donc, Bruno Studer (LaREM) a pris l'accent alsacien pour demander à Jean-Michel Blanquer comment le gouvernement comptait « faire progresser » l'enseignement des langues vivantes dans l'Éducation nationale. Le professeur d'histoire a fait ce choix pour « défendre tous les accents de France et celui de l'Alsace en particulier, suite notamment à l'attitude récente de Jean-Luc Mélenchon qui s'est ouvertement moqué de l'accent d'une journaliste qui l'interrogeait ».

Dans ses propos, le député de Strasbourg-Schiltigheim mêle les registres : il caricature le langage politique, il caricature les postures des députés alsaciens Les Républicains, il pose une question de fond sur l'efficacité du système éducatif français et il évoque « les moqueries et les brimades subies » en Alsace en raison de l'accent.

Bruno Studer est intervenu après une question posée par Jacques Cattin (LR, Haut-Rhin), avec l'accent alsacien qui le caractérise. Ce télécopage n'a fait qu'amplifier le malentendu et les réactions.

Les députés Éric Straumann et Raphaël Schellenberger (LR, Haut-Rhin) ont embrayé sur le registre outragé, brisé, martyrisé. Le premier fustige une « honte pour l'Alsace ». « Je suis Alsacien, je parle alsacien, mon intonation, comme le disait Germain Muller, révèle d'où je viens. Mais je ne suis pas la caricature de moi-même », déclare le second. Le conseiller départemental PS de Strasbourg, Éric Elkouby, parle d'une imitation « méprisante et éhontée » en invitant Bruno Studer à utiliser « son talent pour convaincre ses amis de ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires ».

Du côté de La République en marche, on dénonce le manque de recul des détracteurs de leur député. « Si mon accent était forcé, ma fierté de pouvoir le défendre à l'Assemblée nationale et avec lui l'ensemble des Alsaciennes et des Alsaciens est bien réelle. N'en déplaise à ceux qui semblent s'en offusquer », répond Bruno Studer. Richard Ferrand, le président de l'Assemblée, l'a remercié de ce « moment glottophile », sans prendre l'accent breton.

Franck BUCHY

► Voir sur dna.fr

DISTINCTION Tomi Ungerer à l'Élysée



Tomi Ungerer a reçu ce lundi à l'Élysée les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, des mains d'Emmanuel Macron. PHOTO ROBERT WALTER

Tomi Ungerer, promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur pour sa contribution « au rayonnement de la France à travers la culture » après avoir été nommé officier en 2001, a reçu ses nouveaux insignes lundi soir des mains d'Emmanuel Macron. L'illustrateur et

auteur alsacien, qui fêtera ses 87 ans en novembre, a été reçu à l'Élysée en présence notamment du nouveau ministre de la Culture Franck Riester, de Jack Lang, qui occupa également ces fonctions, et du premier adjoint de la ville de Strasbourg Alain Fontanel.

SAVERNE Joël Dubreuil, nouveau sous-préfet

Sous-préfet de Vouziers, dans les Ardennes, de 2010 à 2012, puis de Péronne, dans la Somme, de 2012 à 2015, Joël Dubreuil a ensuite été secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort.

Lundi dernier, à 57 ans, l'homme, originaire de Bretagne mais qui a passé la majorité de sa carrière en Franche-Comté, a repris des fonctions de sous-préfet, à Saverne cette fois.

Succédant à Christophe Lotigé, parti en outre-mer à Wallis et Futuna, il s'inscrit dans la même démarche en se présentant comme un homme de terrain à l'écoute des élus et des acteurs



Joël Dubreuil, lors de la cérémonie de prise de fonctions. PHOTO DNA - GUÉNOLÉ BARON

économiques pour faire avancer les dossiers de l'arrondissement.

ÉDUCATION

La violence « au quotidien »

Les enseignants ont saisi l'occasion de s'exprimer via le mot-clé #Pasdevague sur les réseaux sociaux, révélant les risques physiques et psychologiques de leur métier, mais aussi le manque de soutien de l'institution.

Qu'ils expriment ou non leur désarroi via le mot-clé #Pasdevague sur les réseaux sociaux, les enseignants ressentent « un climat d'hostilité qui passe par des attitudes physiques, des expressions, des interpellations... », selon les termes d'Arnaud Sigrist, co-secrétaire académique du Snes-FSU. Les agressions comme celle dont a été victime une professeure à Créteil restent heureusement « rares », rappelle Laurent Gomez, secrétaire général du Sgen-CFDT Alsace, mais « sans qu'on sente une montée en puissance, il y a des incivilités, des insultes, des agressions verbales, une violence au quotidien qui est fréquente. »

« Refuser la culpabilisation »

« Des témoignages, on en a tout le temps », s'enflamme Jean-Pierre Gavrilo, président du Snaic de Strasbourg. « Aujourd'hui, les enseignants osent parler, mais la situation est dramatique depuis une quinzaine d'années. À ses yeux, elle découle d'« une culture fumeuse de l'excuse et de la bienveillance » :



Dans une classe, il y a « un rapport de force qui peut se déséquilibrer », décrit Laurent Gomez. PHOTO ARCHIVES DNA

« Quand la parole de l'enfant est mise à égalité avec celle de l'enseignant, où est l'autorité ? » Et comment réagir ? « Les inspecteurs ne passent pas le bon message, estiment-ils. Les stagiaires ne sont pas préparés à affronter de telles situations. » L'enseignant a la particularité d'être seul dans sa classe, dans un rapport de force qui peut se déséquilibrer, décrit Laurent Gomez. « Il y a un phénomène de groupe, d'autant plus développé que l'effectif est surchargé. » C'est l'une des raisons pour lesquelles les syndicats insistent sur la nécessité de diminuer le nombre d'élèves par classe.

« L'institution n'a pas de réponse et le ministre laisse croire que le problème, ce n'est pas le braquage de l'enseignant, mais que cela ait été filmé », s'indigne le Sgen-CFDT. En cas d'incident, les enseignants sont invités à remplir une « fiche de signalement ». « Mais s'il y en a un certain nombre, s'il y a du chahut dans la classe, c'est le collègue qui s'entend dire qu'il n'est pas compétent, déplore Jean-Pierre Gavrilo... Alors que c'est la hiérarchie qui ne l'est pas ! »

« Sensible à ce thème », le Snaic a fait circuler une série de dix recommandations « pour être plus fort au

travail », consistant en particulier à « refuser la culpabilisation » et à « déposer une main courante ». Car, prévient Jean-Pierre Gavrilo dans ce document, « trop d'agressions verbales ou physiques sont étouffées pour éviter les vagues... » Une impression que partage la présidente de la Peep Alsace, Juliette Staraselski. « Tout ne se sait pas, les parents élus le constatent lorsqu'ils siègent en conseil de discipline. Peut-être y a-t-il d'une manière ou d'une autre des marqueurs, en tout cas les chefs d'établissement préfèrent régler cela en interne, avec les profs qui subissent et se sentent bien seuls... » Résultat, selon Laurent Gomez : « Un élève qui pose problème est exclu et on déplace la difficulté ailleurs ».

« Une sorte de fatalisme »

D'autres dispositifs existent, notamment les instances d'hygiène et de sécurité au travail ou la possibilité de déposer plainte, mais qui sont parfois « difficiles à mobiliser », reconnaît Arnaud Sigrist. Pour le représentant du Snes-FSU, « la réponse doit être collective, elle doit résulter d'un travail d'équipe entre les enseignants, la vie scolaire, le personnel social et de santé, l'administration, ce qui nécessite du temps et peut-être un peu plus de formation. »

L'Éducation nationale accorde aujourd'hui des priorités à la protection des établissements contre le terrorisme ou à la défense de la laïcité, et elle a marqué des points dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Mais, répète Laurent Gomez, « l'institution fait défaut sur l'accompagnement des professeurs victimes de violence. Il n'y a pas de suivi psychologique, pas de médecine du travail. On se retrouve face à une sorte de fatalisme. » ■

Catherine CHENCINER

« J'ATTENDS DES EXCUSES »

L'agression d'une enseignante, à Créteil, « a tout fait remonter ». Cet agrégé strasbourgeois, chevalier des palmes académique et ancien militant syndical, éprouve toujours, sept ans après les faits, « la même colère de voir que cela ne s'arrange pas : l'institution continue à ignorer les victimes ». Lui-même a été accusé de racisme et menacé de mort, dans sa classe, par le grand frère d'une élève à propos de laquelle il avait rédigé un rapport pour tricherie. Faute d'avoir été soutenu par son chef d'établissement, « par lâcheté, par crainte d'agitation dans l'établissement », il a vu sa

plainte au pénal classée sans suite.

« Je me suis battu seul, ça a foutu en l'air plusieurs années de ma vie. » L'enseignant, souffrant d'asthme sévère, s'est écroulé. Au fil des mois, sa santé s'est dégradée au point qu'il a dû prendre sa retraite pour invalidité. « Il m'arrive encore de sursauter quand quelqu'un s'approche et de me réveiller la nuit en ayant du mal à respirer. » Ce qui le fait encore souffrir, lui qui a eu une carrière exemplaire, c'est de n'avoir jamais eu « aucune reconnaissance de l'institution ». « J'attends des excuses du ministre et de la Justice, seulement alors je croirai à ce qu'ils disent. »

COLLOQUE Langues régionales

Dans une période cruciale

Organisé durant trois jours en Alsace, le 32^e colloque de la Flarep sur les langues régionales s'est déroulé sur fond de débat institutionnel de l'Alsace. Les mois à venir s'annoncent déterminants pour notre spécificité linguistique.

« ON EST ÉCOUTÉ par les politiques. C'est une bonne chose », se réjouit Jean-Marie Woehrling, président de Culture et bilinguisme. « Les élus sont présents. Le président de la Région, les présidents des deux conseils départementaux, des députés ont participé au colloque de la Flarep », remarque à son tour Pierre Klein, président de la fédération Alsace bilingue, avant de souligner d'une époque où les élus invités à participer à des forums sur le bilinguisme se faisaient surtout remarquer par leur absence.

Certes, être écouté ne signifie pas être entendu. Mais il y a « une prise de conscience » dans la classe politique à un moment où les cartes vont être redistribuées, à un moment où l'on parle de transferts de compétences d'État... « Pour gérer les particularités, il faut une institution », assure Jean-Marie Woehrling. Le débat sur l'avenir institu-

tionnel de l'Alsace a été, est et sera déterminant. « Il a réveillé la question de notre spécificité linguistique qu'il faut sauver », note Pierre Klein. « Le rapport du préfet Marx qui propose des transferts de compétences en matière d'enseignement de l'allemand est audacieux », estime Jean-Marie Woehrling, qui ne sait pas cependant de quoi l'avenir sera fait. « Nous sommes frustrés. On ne sait pas trop ce que les politiques demandent ».

« L'Éducation nationale n'est pas notre ennemie »

Les décisions sur l'avenir institutionnel de l'Alsace vont prochainement tomber. Mais d'autres lignes vont bouger. Initialement prévue pour juin 2018, la signature de la convention quadripartite sur l'enseignement plurilingue, entre l'académie de Strasbourg et les collectivités Région et départements, a été repoussée à décembre. Malgré les apparences, c'est plutôt une bonne nouvelle. Des désaccords sont apparus entre le rectorat et les collectivités. Mais surtout, faire un copier-coller de la précédente convention n'aurait eu aucun sens dans un nouveau paysage institutionnel, avec des politiques bien décidés en Alsace à jouer un rôle



Pierre Klein au micro, entouré du député Vincent Thiebaut et du président de la Région Grand Est, Jean Rottner (au centre). Les élus politiques sont de plus en plus présents dans le débat linguistique. PHOTO DNA - MARC ROLLMANN

plus important dans le domaine de l'apprentissage et de la promotion des langues. « Nous avons un potentiel d'action. Les Régions font des choix politiques », a ainsi rappelé, lundi à Strasbourg, Jean Rottner, président de la Région Grand Est.

L'apprentissage d'une langue régionale dépasse le seul cadre de l'Éducation nationale, qui reste cependant l'élément central. « L'Éducation nationale n'est pas notre ennemie. Des choses ne vont pas, mais elle fait un excellent travail », reconnaît Jean-Marie Woehrling

qui voudrait que le ministre de l'Éducation nationale signe lui-même une convention quadripartite plus ambitieuse. « Il faut sortir du cadre du rectorat ».

Un nouveau traité franco-allemand est également en préparation pour 2019. Pierre Klein y voit l'occasion de « briser le tabou d'une Allemagne qui ne s'occupe pas de l'apprentissage de l'allemand en Alsace. Il faut développer la coopération transfrontalière. Il faut sortir des traumatismes ». Les lignes vont bouger, mais jusqu'où ? ■

J.F.C.